



CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

DEMANDE DE SUBVENTION - Année 2026

(Téléchargeable sur www.ville-chateaugiron.fr)

Cocher la case correspondant à votre situation :

- ☐ Première demande
☐ Renouvellement d'une demande

Demande de subvention :

- ☐ Aide au fonctionnement
☐ Aide exceptionnelle pour un projet

Contrat d'engagement républicain :

- ☐ En cochant cette case vous vous engagez à respecter le contrat d'engagement républicain

« L'association s'engage à respecter **le décret n° 2021-1947** du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat. »

I – LE PROJET / DEMANDE DE SUBVENTION

Motifs de la demande (merci de préciser la raison de votre demande) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à demander un rendez-vous pour présenter votre projet.

Montant demandé pour 2026 :

Si ce n'est pas votre première demande, merci d'indiquer le montant des subventions attribuées les années précédentes :

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Subvention Montant					
Subvention « associée à un événement » montant					

II– BUDGET ET SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

Avez-vous des **salariés** ou des **intervenants réguliers** ? : (Nom des personnes, fonction, temps de travail et montant des dépenses de personnel)

.....

.....

.....

Subvention(s) extérieure(s) 2025 (montant et nom de l'organisme) :

.....

.....

.....

Coller ici ou Joindre
Impérativement
Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'association

→ PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

- o Compte de résultat de l'année 2025 (budget réel),
- o Budget prévisionnel 2026,
- o Dernier solde de trésorerie (état des comptes courant et épargne),
- o Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale (rapport d'activités et financier)
- o Attestation d'assurance- responsabilité civile
- o Eventuellement, courrier et/ou toute pièce justifiant le(s) projet(s) de l'association.

Si nouvelle association

- o Les statuts initiaux de l'association
- o La copie du récépissé du Journal Officiel,

Si modifications

- o Déclaration de changement des statuts

POUR ETRE PRISE EN COMPTE, VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION DOIT IMPERATIVEMENT NOUS PARVENIR AVANT LE **LUNDI 24 NOVEMBRE 2025.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RECU HORS DELAI NE POURRA ETRE INSTRUIT

Merci de remettre le dossier à l'adresse suivante : Mairie de Châteaugiron, service animation du territoire, Le Château, 35410 Châteaugiron ou par mail : sport.vieassociative@ville-chateaugiron.fr

Je soussigné, Mme, M., Président(e) de l'association, **certifie sur l'honneur** l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande et avoir présenté l'intégralité des documents comptables.

Fait à Le

Signature du / de la Président(e) :